

COMMUNE DE SEEZ
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

.....

SEANCE DU : 10 NOVEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION : 7 NOVEMBRE 2022

Président : Lionel ARPIN

Présents : Marie-Claude SORREL, Christine CLEMENT, Christelle BRIU, Michèle FERRARIS, Serge COCHET, Doris POUPLET, Odile MONTEIRO, Marie-Noëlle MOUSSELLARD

Nombre de membres en exercice : 9 / Présents : 9 / Votants : 9

OBJET : FIXATION DU TARIF DES PARTICIPANTS DE MOINS DE 70 ANS AU REPAS DES AINES

Monsieur le Président rappelle que le CCAS a organisé le dimanche 6 novembre 2022 un repas gratuit pour les « Anciens » de plus de 70 ans de la commune.

D'un commun accord, la participation demandée aux accompagnants de moins de 70 ans avait été fixée à 30 € par personne.

Après délibération, le conseil d'administration :

- ➔ **VALIDE** le montant de la participation pour les accompagnants de moins de 70 ans à 30,00 € par personne
- ➔ **ACCORDE** la gratuité du repas pour les élus et membres du CCAS
- ➔ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces issues de la présente.

Adoption à l'unanimité
Ont signé les membres présents.

Le Président,
Lionel ARPIN



Mairie de Seez
(Savoie)